



Compte Rendu du Conseil Municipal du jeudi 14 janvier 2021

Ordre du jour :

- Approbation du PV du 16 décembre 2020
- Élection d'un secrétaire de séance
- Les diverses délibérations :
 - Contrat Madame Dumont Solène Titularisation
 - Autres
- Réunions extérieures
- Commission Budget
- Commission Travaux
- Informations diverses
- Tour de Table

Le Conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire le 14 janvier 2021 à 18 heures 00 sous la présidence de Monsieur Étienne FRÈRE, Maire.

Présents : Mesdames Christophe Viviane, Delahaye Delphine, Frère Astrid, Vasset Alexandra, Tual Nicole, Brenot Elisabeth, Dumez Ludivine, Messieurs Batton Sébastien, Bureaux André, Cagniard Cédric, Lefebvre Pierre, Carpentier Georges, Padiou Rémi, Pytlak Michel

Absent ayant donné procuration :

Absent :

Secrétaire de séance : Madame Alexandra Vasset

Approbation Du PV du conseil précédent du 29 octobre 2020 :

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le PV de la séance du 16 décembre 2020, mais Madame Delahaye intervient en informant qu'il y a une erreur dans le vote du contrat de Monsieur Dominique Crochet, il n'y a pas de vote contre mais 1 abstention et également sur l'indemnité du receveur municipal celui-ci est de 45,73 euros bruts et non 41,70 euros nets.

Monsieur le Maire informe que ces deux écarts ont bien été pris en compte.

Présentation PADD :

Monsieur le Maire laisse la parole à Monsieur Jérémy Guillaume représentant de la CCLO chargé d'établir le PADD de la commune de Berneuil-sur-Aisne en vue du PLU. Monsieur Guillaume rappelle au Conseil Municipal que le PLU a commencé le 17 septembre 2015, et qu'il s'est poursuivi jusqu'en 2019 avec le cabinet MT projet. Malheureusement celui-ci a cessé son activité. La compétence du PLU est reprise par la CCLO. Monsieur Guillaume fait part au Conseil Municipal qu'il a fallu rechercher un nouveau bureau d'étude afin de pouvoir continuer. Le nouveau bureau d'étude choisi est le cabinet ARVAL de Crépy en Valois.

Une première réunion a eu lieu le 10 décembre 2020 pour voir les incohérences du PLU effectué et de les corriger.

Un PADD ajusté a donc été établi et il est demandé, après débat en Conseil Municipal, de prendre une délibération pour approuver celui-ci.

La prochaine réunion avec le cabinet ARVAL est prévue, le 4 février 2021.

Les différentes délibérations :

- **Titularisation Madame Solène Dumont :**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que l'année stagiaire de Madame Solène Dumont est terminée depuis le 30 septembre 2020. Il faut donc se prononcer sur sa future titularisation.

A l'unanimité le Conseil Municipal accepte la titularisation de Madame Solène Dumont à compter du 1^{er} octobre 2020. La rémunération sera basée sur l'indice Brut : 354, Indice majoré 320 au grade d'adjoint technique.

- **Chèque Monsieur Denhez :**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a reçu de la part de Monsieur et Madame Denhez un chèque (don) d'un montant de 200,00 euros. Monsieur le Maire propose d'imputer ce chèque au CCAS.

Le Conseil Municipal à l'unanimité se déclare pleinement d'accord

- **PADD version ajustée**

Réunions extérieures :

Monsieur le Maire annonce au Conseil Municipal qu'une réunion de conseil communautaire est prévue le 21 janvier 2021.

Une réunion plateforme Weylchem est prévue le 29 janvier 2021.

Monsieur le Maire informe :

Une réunion commission des finances est prévue chaque jeudi après-midi,

Une réunion commission travaux le lundi soir semaines paires et les semaines impaires
réunion commission environnement/sécurité.

Commission budget :

Monsieur le Maire donne la parole à Madame Delahaye référente de la commission. Madame Delahaye informe le Conseil municipal qu'une première réunion a eu lieu pour faire le point sur l'exercice 2020 et qu'il est encore possible de passer des écritures sur l'exercice 2020 ; à ce jour nous sommes en manque d'éléments pour clore l'exercice. D'autre part certaines écritures passées en fonctionnement auraient pu être passées en investissement afin de pouvoir récupérer la TVA au taux de 16,404 %. D'autre part Madame Delahaye rappelle qu'il est possible de prendre une délibération pour payer des investissements à hauteur d'un quart du montant des investissements payés sur l'année précédente.

Commissions travaux :

Monsieur le Maire fait le point et informe le Conseil Municipal des différents travaux effectués.

Travaux paratonnerre, travaux de sécurisation chez Monsieur Gay, Travaux de chauffage périscolaire (travaux à terminer), application panneau Pocket en place et opérationnel, l'angélus de notre église Saint Rémi est également réparé avec un contrat de maintenance d'un montant de 247,00 euros H.T.

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur CAGNIARD référent de la commission. Monsieur Cagniard informe sur les travaux de peinture, d'électricité de la grande salle, cuisine et médiathèque/bibliothèque.

Également un devis pour la réparation de la toiture de l'école primaire d'un montant de 973,00 euros TTC + 200 euros TTC pour sécurisation de la cloche de l'école primaire.

Informations diverses

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'un devis pour la refonte du site internet a été demandé à la société Adico et que celui-ci s'élève à 1416,00 euros TTC. Candélabre cassé rue du 08 mai à remplacer.

Une importante Inondation de la cave du logement de l'école Maternelle ; des travaux urgent sont à réaliser.

Une demande de subvention (Fond de Solidarité) pour les nouvelles décorations de Noël a été demandée au député Olivier DASSAULT et Sénateur Olivier PACCAUD. Suite aux pluies importantes, le chemin pour accéder à la future coupe de bois n'est pas complètement terminé.

D'autre part il a été demandé une maintenance pour le parc informatique sur une durée de 4 ans pour un montant de 936,00 euros.

Et un achat VPN (connexion distante) pour un montant de 1087,00 euros.

Le bulletin info → distribution fin de semaine 03.

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur PYTLAK concernant les nids de frelons asiatiques détruits (au nombre de 4 + 3 non habités), pris en charge par le SDIS.

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur PADIEU pour le concours des maisons décorées :

Le jury a pu statuer sur les lauréats de ce concours.

1^{er} : Monsieur Droissart Michel ;

2^{ème} : Monsieur Sabatier Nicolas ;

3^{ème} : Madame Belpeche Sabine.

Un lot sera remis à chaque participant sur le budget du comité des fêtes suite à une demande de Mme DEHAHAYE pour précision.

Monsieur le maire informe :

Qu'une attention particulière sera portée sur la rémunération de Monsieur HULOT.

La plateforme de monsieur DELACOUR dans la plaine est encombrée par des déchets sauvages. Une procédure est en cours avec la gendarmerie.

Tour de table :

Madame Ludivine Dumez intervient en informant le Conseil Municipal qu'il y a un problème de stationnement au niveau des écoles, les voitures se garant des deux côtés, il y a un manque de visibilité au niveau du feu tricolore. Monsieur le maire intervient en informant que la gendarmerie va se rendre sur place.

Certaines personnes se stationnent également sur la place des écoles alors que le plan Vigipirate est toujours d'actualité.

Monsieur André Bureaux signale également que France télécom effectue des travaux dans les boites de réseaux téléphoniques et laisse leurs déchets sur la voie publique. Également Monsieur André Bureaux signale que de la musique de type « rap » est écoutée durant le périscolaire et ceci n'est pas très bien perçu. Monsieur le maire intervient en informant que le message sera passé dès le lendemain.

Monsieur Georges Carpentier demande si une prime covid a été versé aux employés communaux comme cela a été fait à la mairie de Tracy le Val. Monsieur le maire va se renseigner sur cette information.

La prochaine réunion de Conseil Municipal est fixée au jeudi 18 février 18H00